

## Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

### ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE GÉOGRAPHIE

#### Sujet :

**Enseigner « les territoires dans la mondialisation »  
en classe de terminale**

#### I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme de géographie de la classe terminale des séries ES et L, B.O. n°42 du 14 novembre 2013, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel de géographie, classe de terminale L/ES, Anne Gasnier, Fanny Maillo-Viel (dir.), Paris, Hachette Education, 2016, p. 122-123.
- **Document C** : Manuel de géographie, classe de terminale L/ES, Annette Ciattoni (dir.), Paris, Hatier, 2014, p. 100-101.

#### II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Saskia Sassen, « Introduire le concept de ville globale », *Raisons politiques*, vol. 15, n° 3, 2004, p. 9-23.
- **Document E** : Catherine Tricot et Philippe Panerai, « Relisons Henri Lefebvre, penseur oublié de Mai 68 et de l'ère urbaine », entretien réalisé par Pierre Duquesne, *L'Humanité*, vendredi 30 mars 2018, p. 14. [En ligne]

**Document A** : Extraits du programme de géographie de la classe terminale des séries ES et L, B.O. n°42 du 14 novembre 2013, et de la fiche Eduscol.

### Extraits du programme

Question	Mise en œuvre
Les territoires dans la mondialisation	- Une ville mondiale (étude de cas). - Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation - Les espaces maritimes : approche géostratégique

### Extraits de la fiche Eduscol

Étudier les territoires dans la mondialisation, c'est s'interroger sur leur recomposition résultant de leur **inégale intégration aux réseaux d'échanges**. En effet, **la mondialisation hiérarchise les lieux à toutes les échelles** et valorise ainsi certains territoires, notamment les villes mondiales, au détriment d'autres. En mettant en relation les lieux de production et de consommation dispersés sur tout le globe, elle multiplie les transports par mer ce qui renforce l'importance géostratégique des espaces maritimes. [...]

#### Orientations pour la mise en œuvre

Le programme invite à aborder la question à partir d'**une étude de cas** intitulée « Une ville mondiale » suivie de **deux entrées générales** : « Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation » et « Les espaces maritimes : approche géostratégique ».

#### **Une ville mondiale (étude de cas)**

Quelle étude de cas choisir ?

Les villes mondiales se caractérisent par **les relations qu'elles entretiennent entre elles et par leur capacité à contrôler l'économie mondiale** et les flux qu'elle engendre. La liste des villes mondiales est débattue. Elles correspondent aux **principaux carrefours internationaux, places financières et centres d'affaires**. On peut citer, sans que la liste soit exclusive, New York, Londres, Tokyo, Paris, mais aussi Shanghai par exemple.

#### **Comment mettre en œuvre cette étude de cas ?**

L'étude de cas permet d'aborder **trois points principaux** :

- **le rôle d'impulsion de la ville mondiale sur l'organisation du monde** : elle est un nœud de communications et une place financière internationale ; elle accueille des sièges sociaux d'entreprises de rang mondial... ;
- **les manifestations de sa puissance aux échelles régionale et locale** : influence sur les régions qui l'entourent, lieux emblématiques de ses rôles économique, politique et culturel ;
- **les conséquences socio-spatiales de l'intégration dans la mondialisation** : la spécialisation des quartiers et la fragmentation de l'espace urbain, l'augmentation du prix du foncier qui accélère la ségrégation sociale, l'émergence d'une société mondiale.

**Document D** : Saskia Sassen, « Introduire le concept de ville globale », *Raisons politiques*, vol. 15, n° 3, 2004, p. 9-23.

Le modèle de la ville globale.

La globalisation de l'activité économique produit un nouveau type de structure organisationnelle. Saisir cette réalité de manière aussi bien théorique qu'empirique nécessite une architecture conceptuelle adaptée. Des constructions telles que la ville-monde, ou la région qui l'entoure, en sont des éléments importants. Le fait même de baptiser ces éléments est partie intégrante du travail conceptuel, et d'autres termes étroitement liés – « villes-monde », « supervilles », « villes informationnelles » – auraient également pu être utilisés. La première fois que j'ai décidé d'utiliser le terme de « ville globale », en 1984, il s'agissait de tenter de nommer la spécificité d'une réalité « globale » telle qu'elle se structure dans notre monde contemporain. [...]

On pourrait dire que si la majorité des principales villes globales d'aujourd'hui sont aussi des « villes-monde », d'autres ne le sont pas dans le sens le plus riche et le plus entier du terme. Par ailleurs, tandis que l'économie globale s'étend, incorporant toujours plus de villes dans ses divers réseaux, il est fort probable que la réponse à cette question spécifique tendra à varier.

J'ai organisé les données et la théorisation du modèle de la ville globale autour de sept hypothèses développées ici brièvement<sup>1</sup>. Tout d'abord, la double dynamique de dispersion et de concentration géographique, propre au phénomène de globalisation, forme un élément essentiel de l'architecture organisationnelle du système économique global. Elle est à l'origine, pour une large part, de la croissance des firmes multinationales, et plus particulièrement de l'importance prise par les services permettant à l'exécutif de ces firmes de fonctionner [...].

Or, ces mêmes entreprises de services hautement spécialisés sont sujettes aux économies d'agglomération. [...] De cette imbrication de firmes, de talents, d'expertise, résulte qu'un type particulier d'environnement urbain fonctionne de la même manière qu'un centre informationnel. Être localisé dans une ville revient à participer à une boucle d'information extrêmement dense et intense. [...]

Aussi, le secteur des services en réseaux hautement spécialisés, au même titre que les sites boursiers, sont-ils des exemples caractéristiques des avantages de production propres aux villes globales. En développant cette quatrième hypothèse, je réponds à la notion communément admise selon laquelle le nombre de sièges sociaux serait un critère distinctif des villes globales. [...]

L'accroissement des marchés financiers globalisés d'une part, et des marchés de services spécialisés d'autre part, la nécessité d'un réseau de services transnational du fait de l'augmentation rapide de l'investissement étranger, l'affaiblissement du rôle joué par les gouvernements dans la régulation de l'activité économique mondiale et l'importance simultanée d'autres arènes institutionnelles : toutes ces tendances rendent compte de l'existence de réseaux transnationaux en milieu urbain. [...] Nous observons l'amorce de formation de systèmes urbains transnationaux, et c'est, selon moi, de ces derniers que les centres d'affaires actuellement prédominants tirent leur puissance. Il ne peut exister de ville globale autonome ; en ce sens, le contraste est grand avec les capitales des empires de jadis.

<sup>1</sup> Seules cinq d'entre-elles sont reprises ici

**Document E** : Catherine Tricot et Philippe Panerai, « Relisons Henri Lefebvre, penseur oublié de Mai 68 et de l'ère urbaine », entretien réalisé par Pierre Duquesne, *L'Humanité*, vendredi 30 mars 2018, p. 14. [En ligne]

*N.B. Catherine Tricot est membre du laboratoire d'idées la Ville en commun et Philippe Panerai est directeur de la revue Tous urbains.*

Quel est l'apport de[s] travaux [d'Henri Lefebvre], aujourd'hui ?

Catherine Tricot : Henri Lefebvre l'affirme : la ville est un enjeu de pouvoir, au moins autant que l'industrie. Le pouvoir ne se définit pas seulement dans les rapports de production, mais aussi dans la lutte pour diriger la ville. Qui décide ? Qui la construit ? Qui la gère ? Lefebvre ne dit pas que le pouvoir économique n'existe pas, il dit que l'enjeu du pouvoir n'est pas seulement celui de la propriété et de la répartition des richesses. Le pouvoir se joue dans la production de la connaissance, de l'information, de la culture. Il prend sa forme dans la ville. Lefebvre avait bien vu que la question de classe est celle de la participation ou de l'exclusion des catégories populaires de cette fabrication. Pour l'instant, le peuple est tenu à l'écart des lieux où se construit la société. Mais l'histoire n'est pas close : un quart des logements de la métropole parisienne sont des logements sociaux. Comme à Lyon, Marseille, Lille. [...] Un des enjeux de la métropolisation est la modernisation des logements sociaux pour remettre les salariés au cœur du chaudron.

Philippe Panerai : Il dénonce très vite l'émergence d'un urbanisme technocratique. [...] L'urbanisation fait éclater la ville avec la création de zones monofonctionnelles (zones de consommation, zones d'activité, zones de bureaux...). Il parle de crise de la ville. Cinquante ans après, on y est. Il ne s'est pas trompé. Par ailleurs, Henri Lefebvre revivifie aussi le concept d'habiter. Il a une charge très violente contre les grands ensembles. Les villes communistes soutiennent ces constructions au nom du progrès, de la salubrité et de l'hygiène et sont assez réticentes aux pavillons, vus comme des espaces petits-bourgeois. Lefebvre s'y oppose, car les habitants en pavillon ont le pouvoir d'aménager leur espace, alors que, dans les grands ensembles, ils ont une boîte dans laquelle ils ne peuvent rien faire.

Catherine Tricot : Les grands ensembles ont permis d'éradiquer les bidonvilles. Mais ils ont été construits sur des terres agricoles, loin des centres-villes. La classe ouvrière, le prolétariat, comme l'écrit Lefebvre, a gagné en confort mais a perdu en pouvoir, en pouvoir de vivre, en pouvoir politique. C'est cette perte dont il faut prendre conscience. Henri Lefebvre le dit très clairement : la question du logement, réduite à des quantités à bâtir, a masqué l'enjeu plus global de la ville, qui est le véritable enjeu politique. [...] Trop souvent, la revendication du droit à la ville renvoie à la défense du droit des urbains (transport, logement, espace public, accès aux services publics). Si ces revendications sont légitimes et importantes, Henri Lefebvre insiste, lui, sur la stratégie révolutionnaire. [...] Lefebvre se fixait l'objectif de politiser la question urbaine. Il a formulé des bases intellectuelles. Le travail politique reste à faire.